

Les INDICES AU  
01/07/2011

# LA LETTRE

**EDITO— Optimiste ou Pessimiste, choisissez votre camps !**

- **CAC 40 : 3981.96**
- **Dj Euro Stoxx 50 : 2848.90**
- **Dow Jones : 12262.25**
- **OAT 10 ans : 3.65 %**
- **Inflation sur 1 an : + 2 %**
- **Indice ref loyers :**  
**119.69 au t1 2011**
- **Tranche A par mois :**  
**2 946 €**
- **Tranche B par mois :**  
**2 946 € à 8 838 €**
- **Tranche C par mois :**  
**8 838 € à 23 568 €**
- **Point Agirc : 0.4233 €**
- **Point Arrco : 1.2135 €**

Pour nous joindre ...

Les Bureaux  
de Palmer

1 allée Elsa Triolet

33150 CENON

☎ 05 57 77 71 00

📠 05 57 77 71 01

contact@cfgp.fr

www.cfgp.fr

Pendant cette période de l'année estivale, synonyme de vacances pour beaucoup d'entre nous, nous avons décidé d'être optimiste, de nous ouvrir sur le monde et sur ces personnes qui croient en l'avenir de notre pays et de nos enfants. Nous avons rencontré deux de ces nombreux optimistes français, M HENRI de CASTRIES PDG d'AXA et M Michel GODET, professeur de « prospective stratégique ».

A la tête d'AXA depuis dix ans, Henri de Castries nous a livrés sa vision de l'assurance. Son message est clair, « le monde change, et seuls les optimistes pourront profiter de ce changement » et de continuer en reprenant une phrase de FREEDLAND, « Les pessimistes ont généralement raison, **les optimistes généralement torts, mais les grandes choses sont toujours faites par des optimistes** ».

Selon le PDG d'AXA si depuis 30 ans on parle en permanence de crise, c'est que l'on n'est pas en crise mais que le monde change profondément, que l'on est en face d'une nouvelle renaissance, où il n'y a jamais eu autant d'opportunités mais avec du risque. La France et L'Europe profiteront de ce développement

grâce à trois axes : **Le capital, l'éducation et l'innovation**. La première source de richesse en 2011 est l'innovation liée à l'allongement de l'espérance de vie, il ya plus de brevets déposés en biotechnologie en 2011 que de brevet lié à l'informatique en 1997.

« **L'assurance est la ceinture de sécurité de la vie** ». Avec l'allongement de l'espérance de vie et la croissance des pays émergents, l'assurance va être un élément de stabilité et de développement. La classe moyenne mondiale est en 2011 de 1milliard de personnes, la projection en 2030 serait de l'ordre de 3 milliards de personnes.

En France d'ici 20 ans la population des plus de 65 ans va tripler et celle des centenaires va être multipliée par 40. Et 1 personne sur 4 sera dans une situation de dépendance, sans qu'aujourd'hui aucune obligation soit faite sur la protection de fin de vie. Il faudra être prévoyant, notre collectivité ne pourra pas tout supporter !!

**Michel GODET**, professeur de « prospective stratégique » livre, dans son dernier ouvrage, son testament sur les trésors que

recèle la France. Et surtout, sa méthode pour en tirer le meilleur parti. Car pour lui, il n'y a pas de fatalité !

Il était une fois la France, un pays merveilleux par sa variété et la richesse de son patrimoine. En effet, l'espérance de vie a augmenté de quarante ans depuis 1900 et continue de progresser, et le niveau de vie a décuplé en un siècle ! Pourtant, les Français sont pessimistes face à l'avenir.

M GODET, toujours à contre-courant des idées reçues, montre que :

- l'optimisme est justifié pour l'avenir de nos enfants ;
- l'immigration est nécessaire, encore faut-il la réussir ;
- la mondialisation et le développement durable vont dans le sens des relocalisations ;
- il faut « penser local pour agir global » en mutualisant les bonnes pratiques
- si la France d'en haut est empêtrée dans ses contradictions, la France des territoires entreprend et innove.

**Très bonnes vacances à tous !!!**

**CONGES ÉTÉ—FERMETURE DU CABINET**

*Nos bureaux seront fermés*

**du vendredi 5 août 2011 au jeudi 18 août 2011 au matin.**



## FINANCIERE – LA DEPENDANCE/LE VIEILLISSEMENT

Ce qu'on nomme pudiquement dépendance a une autre appellation : le grand âge. Le vieillissement de la population (on estime qu'un tiers des Français aura plus de 60 ans en 2050) fait exploser les pathologies liées à l'âge : maladie d'Alzheimer, perte d'autonomie motrice, maladies dégénératives...

Le nombre de personnes âgées qui ne peuvent plus s'occuper d'elles-mêmes seules augmente, au rythme de 1 % par an environ. On compte aujourd'hui 1,13 million de personnes bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), la principale forme de prise en charge de la dépendance.

### DES FINANCEMENTS MULTIPLES :

Au total, selon une mission d'information du Sénat en 2008, la France dépense 21 milliards pour la compensation des pertes d'autonomie liées à l'âge. Environ la moitié provient de la branche "maladie" de la Sécurité sociale et correspond aux dépenses médicales. D'autres branches de la sécurité sociale contribuent également à ce financement, notamment l'assurance-vieillesse. Mais ce sont les départements qui portent la plus lourde charge, héritant de la gestion et du versement de cette allocation : 3,5 milliards d'euros en 2009 contre 1,05 en 2002. Le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter, alors que les ressources de l'Etat, de l'assurance-maladie et des départements tendent à diminuer.

En 2007, Nicolas Sarkozy proposait la création "*d'une cinquième branche de la protection sociale pour consacrer suffisamment de moyens à la perte d'autonomie et garantir à tous les Français qu'ils pourront rester à domicile s'ils le souhaitent*". Sa création serait en grande partie symbolique : l'APA constitue une forme de prise en charge par la collectivité de la dépendance. Or, là est toute la question. Les risques maladie ou vieillesse sont assis sur des cotisations salariales et entrepreneuriales. Mais politiquement, il n'est pas question d'augmenter les prélèvements obligatoires. Ce qui complique l'hypothèse d'une hausse de la CSG. Restent deux pistes possibles : faire contribuer les familles et faire appel au privé...

Soyez prévoyants et n'hésitez pas interroger votre conseiller sur ce sujet .

## FISCALE – Loi de finance rectificative pour 2011

### Modifications sur l'ISF :

- Suppression du bouclier fiscal (définitivement en 2012)
- Seront assujettis les patrimoines excédants 1.300.000€
- Le barème reste inchangé pour 2011 (suppression de la 1ère tranche)
- Report de la déclaration au 30 septembre 2011
- En 2012 nouveau barème : 0,26% entre 1,3 et 3M€ et 0,5% au delà de 3M€
- Les patrimoines < à 1,3M€ seront à déclarer en même temps que la déclaration d'impôt sur les revenus
- Patrimoines > à 1,3M€ : déclaration à part
- Suppression des règles de plafonnement

### Modification d'autres régimes :

- Allongement de 6 à 10 ans du délai de rappel fiscal des donations
- Suppression des réductions de droit de donation entre 30 et 50% en fonction de la nature
- Augmentation des droits de succession pour les tranches supérieures
- Augmentation de la taxe du 990 i du CCGI à 25% pour les capitaux supérieurs à 902 838€

## VOS INTERLOCUTEURS

### Direction et Conseillers

**F. Fourcade**

**05 57 77 71 02**

**R. Andrieu**

**05 57 77 71 05**

**A. Sirieix Boutarel**

**05 57 77 71 09**

**C. Vincent**

**05 57 77 71 04**

### Assistantes

**M.L. Meulebrouck**

**05 57 77 18 42**

**S. Vidal**

**S. Cornil**

**S. Lavery**

**05 57 77 71 00**

